

Délibération: DC_2024_082

Conseil Communautaire du 30 septembre 2024 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes d'Avesnelles sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 24 septembre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 68

Présents et représentés : 59

Présents:

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST a donné procuration à Marie-Christine MERCIER

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS a donné procuration à Michel LANDOUZY, conseiller suppléant

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe: Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE a donné procuration à Xavier MOUVET,

Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Joëlle LEFEBVRE, conseillère suppléante

Commune de Damousies : Reinold MASURE Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN a donné procuration

à Christine BASQUIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD a donné procuration à

Pascal NOYON, Claire DEGROOTE

Commune de Floursies : Alain DELTOUR Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET Commune de Hestrud : André BERTEAUX Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT Commune de Liessies : Alain RICHARD

Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ

Commune de Ramousies : Brice AMAND a donné procuration à Christian CASTEL Commune de Sains-du-Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Colette WATREMEZ, Sabine BUFI a donné procuration à Thierry THIROUX, Daniel DEUDON a donné procuration à Antoine BADIDI, Anne-Marie LENTIER

Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, Monique JOLY

Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN

Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE Commune de Solre-le-Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ a donné procuration à Patrick DEHEN, Christian BINOIT

Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC a donné procuration à Christian BINOIT Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Nicolas DOSEN

Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Vincent COURET

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE

Commune d'Avesnes sur Helpe : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN,

CABOOR Sylvie

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ

Commune de Sains-du-Nord : Natacha VANELSLANDE

Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

DÉLIBÉRATION POUR LA SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES RELATIVE A L ÉVÈNEMENT DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Numéro de la délibération : DC_2024_082

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 59

-=-=-=-

I.Exposé des motifs

Symbole d'unité et de paix, la flamme olympique a traversé la France durant les semaines précédant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024.

En vue de valoriser le Nord, son histoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses habitants, le Conseil Départemental a décidé de contractualiser avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 pour accueillir le relais de la flamme.

En réponse à la sollicitation de Monsieur le Président du Département du Nord (courrier ci-joint), la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (3CA) et la ville d'Avesnes/Helpe ont accepté d'être associées à cette journée.

Le mardi 2 juillet 2024, la flamme olympique est donc partie d'Avesnes/Helpe, première ville du Nord à avoir accueilli le relais.

Pour l'occasion, la Ville et la Communauté de Communes ont mené un partenariat autour de l'organisation du parcours et des animations. Ainsi, près de 40 associations et 100 agents des deux collectivités ont œuvré à la réussite de l'événement. Plusieurs milliers de spectateurs étaient présents, ainsi que 1 600 enfants des écoles du territoire.

La période olympique s'étant achevée, et afin de contractualiser les engagements financiers, le Département du Nord sollicite les collectivités pour établir les conventions de partenariats.

II. Dispositif décisionnel

Le Conseil Communautaire,

Oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité de :

- **D'AUTORISER** le Président à signer une convention entre la 3CA et le Département du Nord, actant la participation de la 3CA envers le Département à hauteur de 30 000 € ;

- **D'AUTORISER** le Président à signer une convention entre la Ville d'Avesnes/Helpe et la 3CA, actant la participation de la Ville d'Avesnes sur Helpe envers la 3CA à hauteur de 15 000 €.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Le Président, Nicolas DOSEN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Envoyé en préfecture le 10/10/2024 Reçu en préfecture le 10/10/2024 Publié le 10/10/2024

ID: 059-200043263-20241010-DC_2024_082-DE